

Signé électroniquement par

GENDARMERIE NATIONALE

RAPPORT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
02360	02661	2022	

Nmr pièce	N° feuillet
RA	1 / 2

Analyse et références

Affaire

Le vendredi 23 septembre 2022 à 17 heures 25 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de l'Adjudant-chef

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante :
au numéro de téléphone suivant :

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Information à l'intéressé :

La personne entendue est informée que conformément à la loi du 6 janvier 1978, ses données à caractère personnel collectées dans le présent procès-verbal sont enregistrées et utilisées par la gendarmerie nationale dans le traitement LRPNG autorisé par décret n° 2011-111 en date du 27 janvier 2011 modifié et destiné à faciliter le traitement de la procédure.

La personne entendue

L'enquêteur

(DESTINATAIRES)

[1] - M le Préfet à TARBES 65000
[2] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
[1] - Archives

Date de clôture

23/09/2022

Signature(s)

Vu et transmis par :

Le

Elle est également informée :

- que le délégué à la protection des données du ministère de l'intérieur sis Place Beauvau, 75008 Paris Cedex contrôle ce traitement.
- que pour exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, elle doit adresser directement auprès de la direction générale de la gendarmerie nationale sise au 4 rue Claude Bernard, 92130 Issy-les-Moulineaux.
- qu'elle peut également adresser une réclamation auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sise au 3 place de Fontenoy, TSA 80715 75334 PARIS Cedex 7

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour dans les locaux de votre unité afin de vous signaler les faits suivants.

Je suis en cure à Bagnères de Bigorre en ce moment, depuis le 11 septembre et jusqu'au 1^{er} octobre.

Je suis logé à la résidence des thermes, appartement 5ème étage, qui donne sur les thermes.

Dans la nuit d'hier, entre 1h20 et 1h30 du matin, donc finalement ce vendredi matin, j'étais sur le canapé, je regardais la télévision, et j'ai aperçu à travers les rideaux de la fenêtre quelque chose qui brillait.

Je pensais que c'était la lune.

Au bout de cinq minutes, je me suis levé et je suis allé voir à la fenêtre, en tirant les rideaux sur le côté gauche, j'ai mis ma tête. A ce moment là, j'ai vu une boule lumineuse se déplacer horizontalement à ma gauche. Elle était de couleur jaune pâle. C'était un cercle marron très fin et jaune autour.

J'avais l'impression que c'était dans le ciel, mais au dessus de la rue, à la hauteur de mes yeux.

Ça ne bougeait pas au départ, et dès que je suis sorti à la fenêtre, ça a bougé et c'est parti horizontalement sur ma gauche. Après, ça a disparu.

Finalement, je l'ai à peine aperçu quelques secondes.

Question : Est ce la première fois que vous voyez ce genre de chose ?

Réponse : Oui, c'est la première fois, je vous avoue que je n'y croyais pas mais maintenant j'y crois.

Question : Etiez-vous dans votre état normal lorsque vous l'avez vu ?

Réponse : Oui. J'étais éveillé, et je ne bois pas d'alcool.

Question : Qu'avez-vous fait ?

Réponse : J'ai appelé la gendarmerie j'étais inquiet, et ils m'ont dit de venir ici aujourd'hui. Je ne savais pas s'ils allaient m'enlever peut être.

Question : Avez-vous vu des individus ?

Réponse : Non.

Question : Pendant combien de temps l'avez-vous vu ?

Réponse : Cinq secondes environ.

Question : Le passage de l'OVNI a-t-il laissé de traces ?

Réponse : Non.

Je n'ai pas pu prendre de photos.

Je me suis renseigné sur internet, et j'ai vu que ce phénomène avait déjà été observé dans le ciel à Paris, Val de Marne, Finlande, Ecosse, Lorient aussi, Mayenne aussi.

Question : Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Réponse : Non, j'étais juste inquiet cette nuit.

Je n'ai rien à ajouter.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A _____, le 23 septembre 2022 à 17 heures 40 minutes.

La personne entendue

L'enquêteur